

Madame, Monsieur,

Monsieur Macron, président de la République, a souhaité, dimanche 14 juin, une ouverture plus massive des écoles.

A partir du 22 juin prochain, tous les élèves seront accueillis dans le cadre du protocole sanitaire allégé reçue ce matin. Vous trouverez ci-dessous le protocole mis à jour :

<https://www.education.gouv.fr/22-juin-accueil-de-tous-les-eleves-des-ecoles-et-colleges-303546>

Les élèves de M. Chéraki seront accueillis par Mme Rodrigues les lundis et mardis, et ceux de Mme Trévisan les jeudis et vendredi, également par Mme Rodrigues.

La **continuité pédagogique** à distance n'est plus possible à compter du 22 juin.

Les **entrées et les sorties** se feront comme suit :

LUNDI AU VENDREDI	Grand portail	Petit portail
8h20 et 16h20	Les CP et les CE1	Les CM2
8h30 et 16h30	Les CE2	Les CM1

- **Distanciation physique**

Le protocole sanitaire qui nous demande, dans la mesure du possible, une distanciation d'un mètre entre les élèves sera respecté quand les effectifs et les conditions matérielles le permettront.

- **Rôle des parents**

Votre implication auprès de votre enfant dans la mise en œuvre des gestes barrières est également importante. Il vous appartient de surveiller l'apparition d'éventuels symptômes avant qu'il ne parte à l'école (sa température devant être inférieure à inférieure à 38°C).

- **Limitation du brassage des élèves**

Pour limiter le brassage entre les groupes, les récréations se feront dans quatre zones et seront échelonnées. Le sens de circulation dans le bâtiment fond de cour est inchangé, montée du côté du directeur et descente côté opposée. Un affichage est en place.

- **Mesure d'hygiène**

- Lavage des mains réguliers
 - à l'arrivée dans l'établissement ;
 - avant et après chaque repas ;
 - avant et après les récréations ;
 - après être allé aux toilettes ;
- Port du masque pour les adultes

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie.

- **Restauration scolaire et périscolaire**

La cantine sera assurée dès le lundi 22 pour l'ensemble des élèves demi-pensionnaires suivant 2 services durant la pause méridienne.

Jusqu'au 3 juillet, il n'y aura pas d'études mais une garderie périscolaire de 16h30 jusqu'à 19h si nécessaire.

L'accueil du matin sera assuré également comme depuis l'ouverture de l'école.